

Au sommaire

- 8 ACTES COURANTS - IMMOBILIER**
Baux d'habitation et à usage mixte. Annonces de location d'un logement par des non-professionnels : nouvelles informations obligatoires
Copropriété. Compétences et garanties exigées pour les personnes qui réalisent le projet de plan pluriannuel de travaux
Urbanisme / Construction. Bail à construction contenant promesse de vente et exercice du droit de préemption urbain
- 11 ENTREPRISE**
Entreprise. Publication de deux décrets d'application relatifs à l'entrepreneur individuel
Liquidation judiciaire. Effet de l'insaisissabilité de plein droit de la résidence principale du débiteur au regard de la loi *Croissance*
- 13 FISCAL**
Impôt sur le revenu. Société civile gérant un portefeuille de contrats de capitalisation : incidence fiscale des gains latents
- 15 PROFESSION**
Notaires. Localisation et ressort des chambres de discipline des notaires

À LA Une

Acquisition par prescription d'une servitude de vue dont la possession repose sur des travaux irréguliers

Un copropriétaire, qui réalise des ouvertures dans la copropriété, créant une vue et un empiètement sur la copropriété voisine, sans autorisation des copropriétés et sans les autorisations d'urbanisme requises, peut-il prétendre avoir acquis la servitude par possession trentenaire ?
Oui, répond la Cour de cassation par un arrêt publié du 21 avril 2022. > **LIRE P. 1**

Financement étranger des cultes : mesures impactant les aliénations et les libéralités

Un décret du 22 avril 2022 contient les mesures d'application relatives au contrôle du financement étranger des cultes, initié par la loi n° 2021-1109 du 24 août 2021.
De nombreuses dispositions relatives aux aliénations et aux libéralités intéressent directement la pratique notariale.
> **LIRE P. 3**